PARCOURS DE SANTÉ

Réflexions perspectives

Jeudi 24 mai 2018, 14h00 - 17h00

Université de Bretagne Sud -

amphithéâtre du bâtiment de sciences 2, 2 rue Coat Saint-Haouen 56100 Lorient

En présence de :

- Antoine MALONE, Directeur de la Prospective à la FHF :
- Claude SICOTTE, Professeur, chercheur, Chaire de recherche EHESP / MNH-BFM: Prospective en santé;
- Pr Emmanuel RUSCH, Directeur équipe recherche Education Ethiaue Santé CHU Tours



Conseil territorial de santé

Entrée gratuite

M. Norbert METAIRIE

Président du Conseil Territorial de Santé de Lorient - Quimperlé

Conseil territorial de santé

Lorient – Quimperlé

M. Bernard GAILLARD

Président de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Bretagne



Les contours du concept de « Parcours de santé »

M. Emmanuel RUSCH,

Directeur de l'équipe de recherche Education Ethique Santé CHU Tours

Les contours du concept de « parcours de santé »



Pr Emmanuel RUSCH

De multiples enjeux

- Développement des maladies chroniques
 - Dimension temporelle « longue » de la prise en charge ;
 - Nombre croissant de situations de polypathologies;
 - Caractère « multiple » des intervenants.
- Progrès scientifique et innovations diagnostiques ou thérapeutiques
 - Obsolescence des connaissances et spécialisation des professionnels de santé.
- Contraintes économiques
 - Financement du système de santé;
 - Difficultés d'accès aux soins.
- Représentation de l'usager du système de santé et du patient
 - Position, rôle et statut (en miroir ceux du soignant).

Dimension filière de soins

Délivrer des soins dans un continuum temporel prolongé, ceci par différents intervenants se succédant (approche de l'ingénieur).

- Protocoles de soins, guides de bonnes pratiques ou parcours de soins (Haute Autorité de Santé).
- Standardisation des processus de soins, levier pour une meilleure coordination des soins.

Standardisation des qualifications des professionnels de santé

- Préciser les champs de compétences et d'activités des différents intervenants.
- Délégation de tâche (ex. : infirmier), pratiques avancées.

Capacité à travailler ensemble « au bénéfice » du patient.

- Relation de confiance, compréhension réciproque, projet commun et partage de valeurs.
- Exercices professionnels regroupés (maison de santé pluri professionnelle, pôle de santé,...).
- Ressources humaines et technologiques disponibles sur un territoire géographique donnée.
- Inégalités de répartition des professionnels de santé.

Dimension relationnelle

- La relation patient-soignant s'est profondément transformée
 - Approches paternaliste, centrée sur le patient, partenariale.
 - Lois du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médicosociale et du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.
 - Refus de soins (rupture de la continuité relationnelle).
- Qualité de la relation patient-soignant : Ne se décrète pas, se construit.
 - Du coté de l'usager, la littératie en santé.
 - Du coté du patient avec maladie chronique, éducation thérapeutique et/ou accompagnement spécifique (processus d'empowerment).
 - Du coté des professionnels de santé, compétences interculturelles et relationnelles.
 - Nouvelles technologies de l'information et de la communication : quelle relation ?

Dimension informationnelle

Dossier médical personnel

Sécuriser des données

 données disponibles (au bon moment), intègres (non modifiées accidentellement ou intentionnellement) et confidentielles (accessibles aux seules personnes autorisées).

Conditions du partage

• Secret professionnel, langage commun, accessibilité par le patient de son information, accord du patient quand au recueil et au partage de l'information.

Dimension organisationnelle et politique

- Couverture assurance maladie et panier de biens et services pris en charge au travers d'un financement collectif.
- Renoncements aux soins pour raisons financières.
- Régulations dissociées
 - du secteur du soin hospitalier et secteur du soin ambulatoire,
 - secteur du soin préventif et secteur du soin curatif,
 - secteur sanitaire et du secteur médico social ou social.
- · Réseaux de soins en réseaux de santé.
- Médecin traitant et parcours de soins (ou de santé).

Usagers et professionnels : ensemble pour notre santé!



CNS-CSDU/Emmanuel RUSCH

Charte du parcours de santé

Usagers et professionnels : ensemble pour notre santé!

- Chaque usager du système de santé a un parcours de santé particulier. Ce parcours personnalisé se construit dans le cadre de relations privilégiées établies avec les professionnels de santé qui l'accompagnent.
- La charte du parcours de santé a pour objectif de promouvoir le respect des droits des usagers, les conditions favorables à la réalisation de parcours de santé de qualité, sans rupture et adaptés aux besoins de l'usager.
- Dans le cadre créé par les politiques de santé, cette charte présente les principes et objectifs qui s'appliquent à l'ensemble des étapes du parcours de santé, sur l'ensemble du territoire national.



TROIS PRINCIPES

1. Usagers et professionnels sont dans une relation partenariale

Cette relation est faite de respect, de bienveillance, de confiance et d'écoute mutuels.

Elle se construit selon des modalités adaptées à la situation personnelle de l'usager, dans le respect de son autonomie.

de l'usager, dans le respect de son autonomie.

Tout au long de son parcours de santé, l'usager dispose de tous ses droits.

Il ne fait l'objet d'aucune discrimination.

L'usager agit selon les mêmes principes vis-à-vis des professionnels de santé. L'usager a la possibilité et les moyens d'exprimer son appréciation sur la qualité de la relation avec les professionnels et sur la qualité des soins ou des prestations recues.

2. Tout usager prend, avec le professionnel de santé, les décisions concernant sa santé

La décision repose sur le partage d'une information claire et loyale, incluant les aspects financiers et le reste à charge, permettant à l'usager d'exprimer son consentement ou son refus libre et éclairé

L'usager est reconnu comme acteur de sa santé tout au long de sa vie. Le professionnel de santé exerce son activité en respectant les règles déontologiques qui s'imposent à lui. Pour exercer son pouvoir de décision, l'usager est en droit de se faire accompagner par la personne de son choix, qui peut être la personne de confiance. Toute personne a doit au respect de ses volontés quant à sa fin de vie telles qu'elle les a exprimées, notamment dans ses directives anticipées, dans le respect de so bilipations légales et réglementaires.

3. Usagers et professionnels partagent des responsabilités collectives vis-à-vis de notre système de santé et de solidarité

Usagers et professionnels, directement ou par l'intermédiaire de leurs représentants, participent aux décisions relatives aux politiques de santé et de solidairté tant au niveau national que territorial et local.

Tous les usagers sont destinataires d'informations sur les représentants des usagers, sur les instances dans lesquelles ils siègent et sur la façon dont ils peuvent les saisir tout au long de leur parcours de santé.

Usagers et professionnels agissent en étant conscients que les décisions qu'ils prennent, les comportements qu'ils adoptent ont un impact sur la pérennisation de notre système de santé solidaire.

QUATRE OBJECTIES



Agir pour la promotion de la santé, l'éducation pour la santé, la prévention et le maintien de la santé tout au long du parcours de santé

Usagers et professionnels adoptent une démarche de prévention tout au long du parcours de santé. Ils veillent, avec l'ensemble des acteurs du territoire, à promouvoir des environnements de vie favorables à la santé.

2. Assurer l'accès de tout usager aux professionnels, aux établissements et services de santé, quelle que soit sa situation sociale, économique, géographique, d'état de santé, de handicap et de dépendance

Les professionnels s'assurent de l'accessibilité effective et équitable aux professionnels, établissements, structures et services de santé.

Dans l'intérêt de la santé publique, les professionnels font en sorte d'aller vers les personnes en marge du système de santé.

Les professionnels sont attentifs à articuler au mieux les réponses aux besoins de l'usager dans le domaine de la santé et du social.

3. Élaborer le parcours de santé personnalisé dans une démarche de coconstruction entre usager et professionnel de santé

L'usager exerce son libre choix vis-à-vis des professionnels de santé, des thérapeutiques proposées, d'établissements ou de services, de lieux de vie ou de soins, sauf impératifs de sécurité sanitaire ou de contraintes de service.

Le quide d'accompagnement de cette charte est disponible à l'adresse : www.cns.social-sante.gouv.fi

Lorsque le professionnel, le service ou l'établissement ne peut assurer sa prise en charge, l'usager doit bénéficier d'une orientation pertinente qui tienne compte de ses besoins, de ses choix et de ses ressources.
L'usager est en droit de modifier ces choix au cours du temos.

4. Garantir la qualité, la continuité et la sécurité de la prise en charge et de l'accompagnement tout au long du parcours de santé personnalisé de l'usager

L'ensemble des professionnels assurent la fluidité du parcours en se coordonnant et en partageant les informations nécessaires à la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement, occi dans le respect de la volonté des usagers et de la protection des données personnelles.

Les personnes en situation de vulnérabilité, liée à certains handicaps, bénéficient de suivis spécifiques. Une vigilance particulière est portée au dépistage et à la prise en charge des maladies qui peuvent accompagner le handicap et des handicaps qui peuvent résulter de la maladie.

La douleur est prise en charge tout au long du parcours de santé.

Les usagers bénéficient, indépendamment de leurs ressources, de l'innovation disponible, évaluée, validée et présentant un bénéfice pour leur santé. Ils sont informés sur les esass diruiques susceptibles de les concerner et sur l'accès anticipé aux innovations thérapeutiques dans le cadre d'autorisations tressesséments.





Les questionnements dans les organisations

M. Antoine MALONE,

Directeur de la prospective à la FHF



Répondre aujourd'hui et demain aux besoins de la population : la Responsabilité populationnelle en pratique

Parcours de santé Réflexions, perspectives Lorient, 24 mai 2018

Antoine MALONE Prospective, FHF ENAP



Plan de la présentation

 Les leviers de transformation des organisations de santé

Vers une approche populationnelle



Répondre au Triple Défi

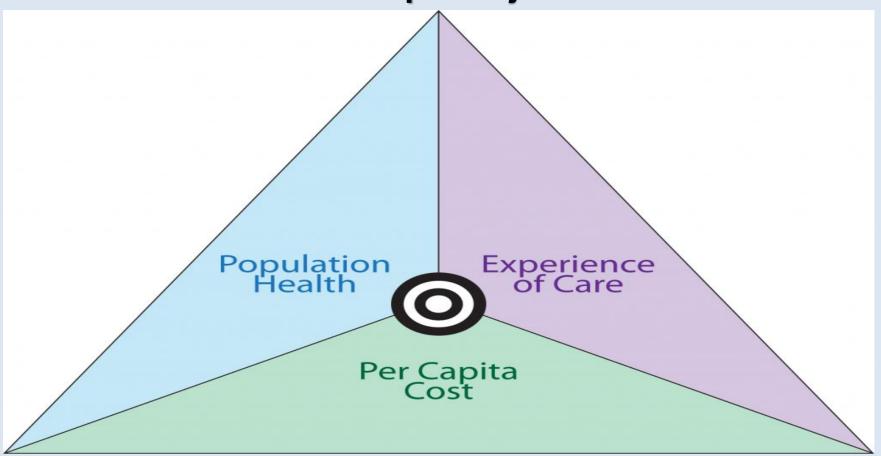
- Défi épidémiologique
- Défi démographique
 - Défi technologique

....dans un contexte budgétaire contraint!



Ce qu'un système/organisation doit faire

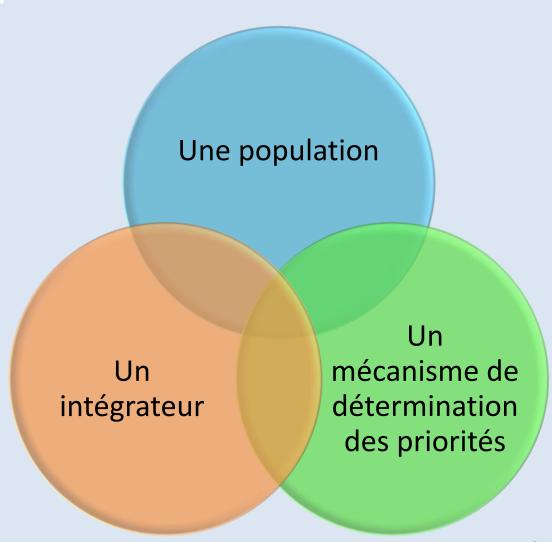
Le Triple Objectif



Source : Berwick, IHI, 2008



Les ingrédients de base



Source: Berwick et al. 2008



Mais...

Des défis « propres » à la France

Des défis « nouveaux »	Extension des déserts médicaux
	Fortes inégalités de santé
	Attractivité/qualité de vie à l'hôpitalmais aussi en ville!
	Crise du modèle de financement
Des défis anciens	Très grande fragmentation du système
	« Opposition » ville/hôpital
	Faiblesse de la prévention
	Complexité du système pour le patient/la population



Les leviers d'amélioration des services de santé



Source: FCASS/CFHI



Aligner les intérêts dans un système fragmenté : l'excellence clinique

- Les incitations financières ne suffisent pas à aligner les intérêts (Denis et Malone, à venir, Hilligoss et al.2016)
- Les « mécanos » structurels ont des effets mitigés sur l'intégration clinique (Contandriopoulos et al.2014, Mintzberg, 2017)
- Les motivations intrinsèques priment chez les professionnels de santé (Janus, 2010)
- L'excellence clinique permet de s'appuyer sur les motivations intrinsèques pour générer de la performance



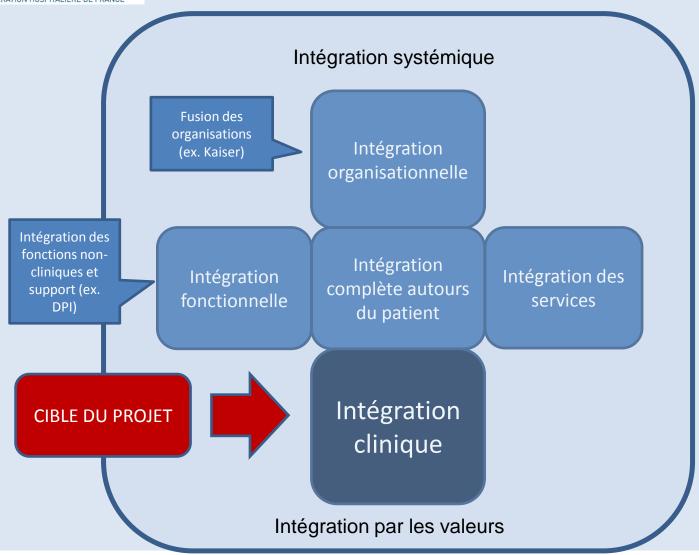




3 1 44 06 84 44 • **F** +33 1 44 06 84 45 • **e-mail** fhf@fhf.fr • **www.fhf.fr**



Vers l'intégration clinique



« L'intégration clinique implique que les services rendus par les professionnels soient intégrés dans un processus unique au sein et à travers des professions, au moyen protocoles ou de lignes directrices partagées »



Vers des micro-systèmes cliniques intégrés



Source: « Building a Better Delivery System"
National Academy of Engineering, Institute of Medecine, 2005

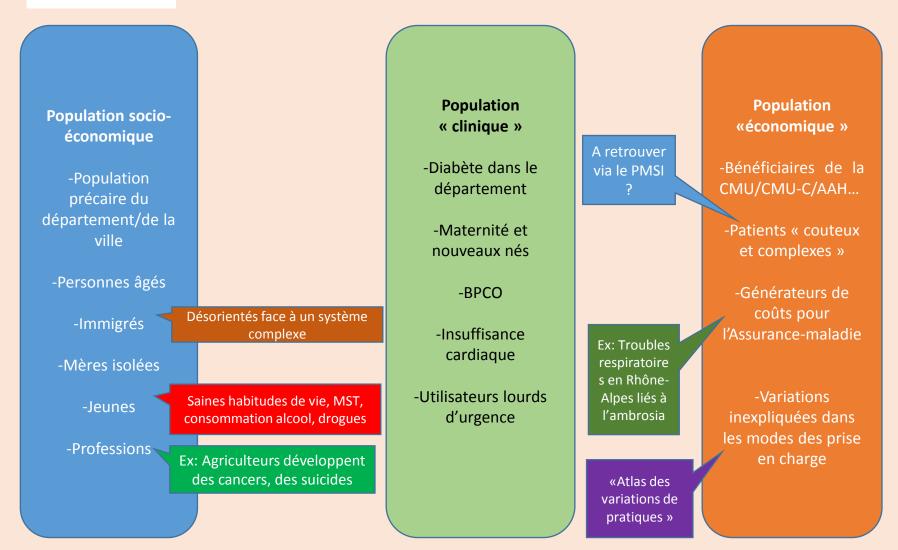


2) L'approche populationnelle en cinq étapes

- 1) Identifier une population d'intérêt
- 2) Stratifier cette population en fonction des besoins et des facteurs de risque
- 3) Elaborer, pour cette population et en fonction des besoins, des programmes cliniques
- 4) Mettre en œuvre et mesurer ce qui se passe
- 5) Capitaliser sur l'expérience pour améliorer le programme, et donc la réponse aux besoins, la prise en charge et l'efficience

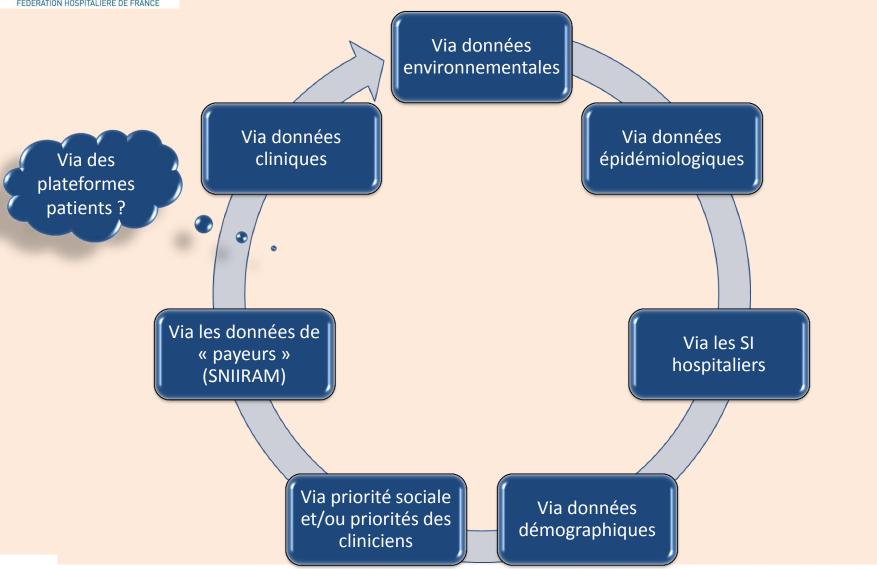


1) Identifier une population





1) « Trouver » une population





1) Les bonnes questions, les bons chiffres...

- 7% des DRG (GHM) représentent 70% du volume d'activité (Intermountain Healthcare, NEJM Catalyst, 2017)
- 5% de la population représente 50% des dépenses de santé aux USA (Blumenthal, NEJM, 2016)
- 1,21% de la population de North Camden génère 13% des dépenses de santé de ce territoire (Sayer et al.2017)
- La solitude et l'isolation sociale augmentent le risque de maladie cardiaque et de crise cardiaque de 30% (Health Foundation, 2018)
- En France, en 2006, l'obésité était dix fois plus fréquente parmi les enfants d'ouvriers (6 %) que parmi les enfants de cadres (0,6 %) (Potvin, Moquet et Jones, dir. INPES, 2010)
- 38% des ouvriers fument quotidiennement, contre 18% des cadres (INPES, 2015)



2) Stratifier une population (ex : Insuffisance cardiaque chez Intermountain Healthcare) : chaque « membre » est assigné à une strate

Patient has structural heart disease with prior or current symptoms of heart failure.

Examples: Patients with known structural heart disease, heart failure signs/symptoms Goals: Control symptoms, prevent hospitalization,

mortality

Patient is at high risk for heart failure but has no structural heart disease or symptoms of heart failure. **Examples:** Patients with hypertension, atherosclerotic disease, diabetes mellitus, obesity, metabolic syndrome **Goals:** Heart-healthy lifestyle, prevent coronary disease

pour chaque strate -Etablir des objectifs cliniques pour 5% des chaque strate patients représentent 50% des Patient has structural heart disease dépenses* with marked symptoms of heart failure and doesn't respond to routine medical therapies. Insuffisant Examples: Patients with marked heart cardiaque failure symptoms, even at rest; frequent hospitalizations due to heart instable failure Goals: Control symptoms, reduce hospital re-admissions, establish endlife-goals Insuffisant cardiaque stable Patient has structural heart disease but no signs or symptoms of heart failure. **Examples:** Patients with previous heart attack; changes in heart's size, shape, and physiology; asymptomatic valvular Prévention du risque **Goals:** Prevent further disease

Source: Intermountain Healthcare + Blumenthal 2016

-Définir des critères de « frontière »



3) Elaborer un programme clinique partagé pour cette population

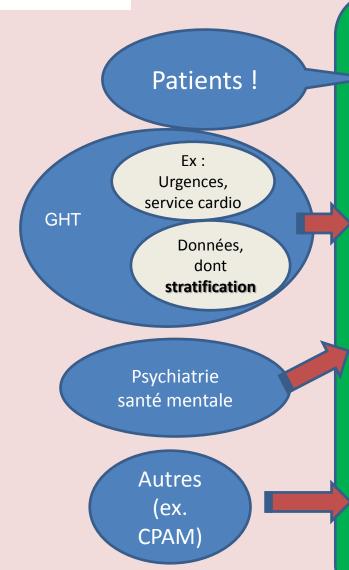
Par ex: si le programme clinique dit qu'un « coaching » alimentaire doit être offert à un patient, il faut identifier « qui » peut faire cela, à Troyes, à Niort, etc. Cela implique un travail de recensement des ressources

Ou encore, réduction de X% du taux de recours aux urgences pour les +75 ans

- Le programme clinique est la « recette de cuisine » sur laquelle se mettent d'accord les cliniciens pour une population donnée
- Il associe, pour chaque strate de la pyramide,
 - Des protocoles de prise en charge basées sur les meilleurs pratiques cliniques
 - Des ressources réelles correspondant aux besoin cliniques (sanitaires –incluant santé mentale-, sociaux et médico-sociaux).
 - Des indicateurs et des cibles de résultats finaux (par ex. si on travaille sur les patients âgés, vacciner 75% des +65ans contre la grippe (env.50% aujourd'hui))
 - Une assignation (flagging) de patients réels à chaque strate, à laquelle correspond une offre de service déterminée par le programme
 - Des registres de suivi des patients



FHF 3) L'élaboration en commun de programmes cliniques



Conseil clinique de territoire (?)

Objectif : réduire l'incidence et mieux prendre en charge l'insuffisance cardiaque

-Définit le problème et la population -Stratifie la population -Convient d'un programme clinique -Convient d'outils de mesures -Fait ressortir les problèmes pratiques et les solutions -Assure un suivi de

l'action sur la population

clinique

CPTS, dont médecins traitants

Paramédicaux

PTA et autres dispositifs de coordination

Autres libéraux

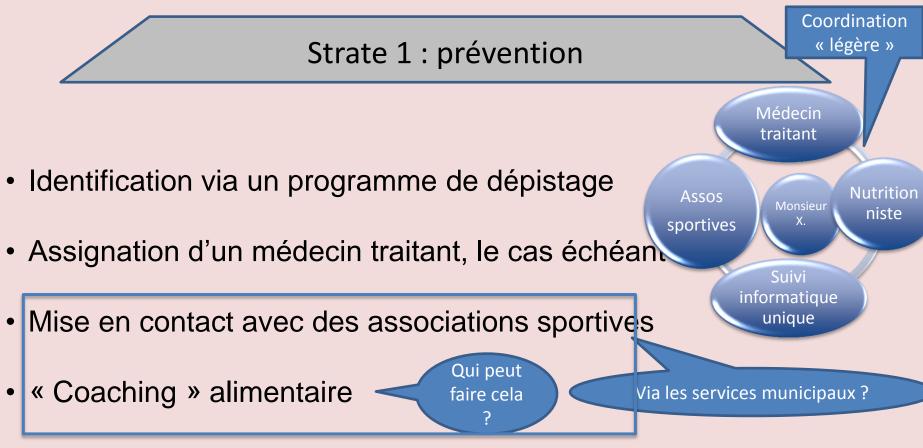
Santé publique

Pharma

Services sociaux/asso



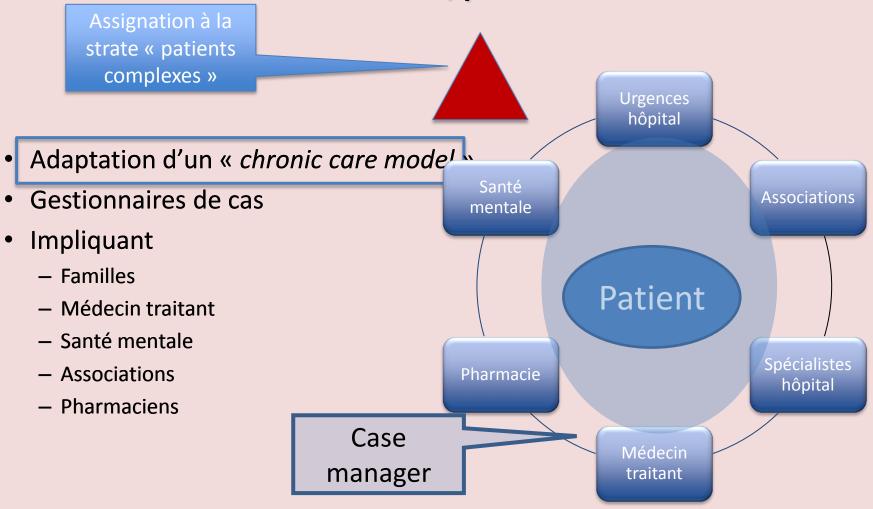
Ex 1 : Monsieur X, 18 ans, quartier difficile, en surpoids, histoire familiale à risque = risque cardiaque



 Suivi via consultations chez son médecin traitant, note au registre clinique



Exemple 2 : Mr. X, 80 ans, polypathologie, perte d'autonomie, problèmes sociaux lourds



Source: IPCDC, 2013



Les avantages d'un programme clinique partagé

- Comme il est basé sur les connaissances scientifiques les plus à jour, il intègre dès le départ un haut niveau de qualité et de pertinence
- Le mode d'élaboration, ville/hôpital, pose les bases de l'intégration clinique
- Le mode d'élaboration, par les cliniciens d'un territoire, sur la base de la meilleure littérature, assure <u>l'appropriation</u> de la démarche par les cliniciens
- Comme il est élaboré par les cliniciens eux-mêmes, il constitue un
 « contrat moral » entre eux, ce qui augmente l'adhésion aux protocoles
- Sa mise en œuvre peut-être suivie et le programme amélioré : les « déviations positives » sont repérées, analysés puis intégrées au programme. Les déviations « négatives » (ex. examen redondant) sont repérées et analysées



Construire et faire fonctionner une organisation basée sur la Responsabilité

- Disponibilité et partage de données entre acteurs et organisations pour identifier les défis et les besoins
- <u>Segmentation de la population du territoire en populations</u>
 <u>cliniques</u> pour permettre le bon ciblage et le bon suivi des
 interventions
- Partage des ressources pour permettre une certaine flexibilité et une adaptation de l'offre aux besoins
- · Leadership partagé entre différents lieux et organisations
- Objectifs partagés visant à améliorer la santé et réduire les inégalités, basés sur une analyse des besoins et liés à des interventions basées sur des données probantes
- Association de la communauté du territoire et mobilisations des ressources publiques et associatives
- Paiement basé sur des résultats de santé résultant de l'interaction entre différents acteurs et organisations

Source: King's Fund, 2015



La vision de l'étranger sur le parcours

M. Claude SICOTTE,

Professeur, chercheur, Chaire de recherche EHESP / MNH-BFM : Prospective en santé

LA VISION DE L'ÉTRANGER SUR LES PARCOURS

COMMENT LA NOTION DE PARCOURS DE SOINS EST-ELLE CONÇUE ET APPLIQUÉE À L'ÉTRANGER?

Parcours de santé:
Réflexions & Perspectives
Conférence régionale de santé et de l'autonomie
Lorient, 24 mai 2018

Claude Sicotte
Professeur en sciences de gestion
Titulaire de la chaire EHESP / MNH-BFM *Prospective en santé*École des hautes études en santé publique (EHESP)

PLAN

- Les fondements
 - **Définitions**
 - Bien-fondé des parcours de soins
 - Objectifs : Coordination des soins, Intégration des soins
- Des cas d'application
 - Cas-types: les États-Unis & le Québec
- Les enseignements

Les fondements

- Définition de parcours
 Chemin, trajet pour aller d'un lieu à un autre
- Synonymes de parcours
 Chemin, cheminement, circuit, direction, itinéraire, tracé, trajectoire, trajet
- Parcours de soins
 - Chemin, cheminement, ...
 - ... conçu sur la base d'une logique qui définit la rationalité du chemin clinique à parcourir

Le bien-fondé des parcours de soins

Logique clinique

Bien traiter, Application de bonnes pratiques cliniques, Qualité des soins, Sécurité du patient

Logique managériale & économique

Rationaliser l'utilisation et l'allocation des ressources humaines et technologiques

Logique patient

Amélioration de l'expérience patient

Tendances démographiques et épidémiologiques forgeant le futur

- Augmentation des pathologies chroniques
 - S'ajoute à la logique de soins aigus, une logique de soins au long cours Hausse des défis au plan de l'autonomie des personnes et du handicap
- Fréquence croissante des situations de polypathologies

Parcours et intégration des soins

L'intégration des soins,

un thème récurrent des réformes en santé, en France et ailleurs

Réformes en santé

Sciences de gestion

Relations
Ville- Intégration
Hôpital sanitaire &
Médico-social
Groupement
hospitalier de territoire
numérique de santé
Parcours de soins

Coordination

Relations interprofessionnelles

Relations interorganisationnelles

Intégration organisationnelle

Mécanismes d'intégration des soins

Coopération entre métiers & établissements

Divers mécanismes d'intégration des soins

Les structures organisationnelles

Les modèles cliniques

La clientèle

L'intégration informationnelle

L'intégration fondée sur l'incitatif financier

Les parcours:

la recherche de coopération pluri-professionnelle & interorganisationnelle pour créer des réseaux intégrés de soins

CAS D'APPLICATION

Kaiser Permanente

- Différents groupes indépendants opérant dans différentes régions des États-Unis, chacun possèdant sa propre structure de gouvernance
- Propriété médicale privée
- Intégration des soins primaires, secondaires, tertiaires
- Financement: Modèle d'assurance. Les individus adhérent à un plan d'assurance et ont droit à un ensemble de soins
- La philosophie chez Kaiser : « Le principe d'incitation est de minimiser la quantité et le coût des soins consommés par chaque patient. Moins de soins signifie plus de profits »
- Accent sur la prévention, les soins de 1^{ère} ligne. Réduction de l'hospitalisation
- Système d'information clinique: Dossiers patients informatisés
 - KP HealthConnect: un système de dossiers patients informatisés, déployé à l'échelle de l'ensemble de groupes Kaiser
 - Déployé à l'échelle de l'ensemble de Kaiser Permanente en 2010 suite à 6 ans de déploiement et au coût de plus de 6 milliards de dollars (US). C'était à l'époque le plus grand système civil de dossiers patients numériques

Cleveland Clinic (États-Unis)

- Réseau de soins intégrés. Composition:
 CHU Hôpitaux Cliniques soins 1ère ligne
- Stratégie centrée sur l'excellence clinique et les données probantes (Dans les classements : 3^e ou 4^e rang avec Kaiser Permanente et Mayo Clinic)
- Financement: Modèle assurantiel d'une population de membres adhérant à un plan d'assurance
- Mobilisation des équipes cliniques autour de la qualité des soins
- Système d'information assurant le partage des données clinique à l'échelle du réseau: Système de dossier patient informatisé
- Logiciel d'intelligence d'affaires

Modèle de soins chroniques

(Chronic care model)

Concept: Soins intégrés assurés par une équipe pluriprofessionnelle Suivi systématique de patients

Trois mécanismes centraux fondés sur les technologies de l'information (Dossier patient informatisé)

- Travail en équipe pluriprofessionnelle (Accès à un dossier médical unique informatisé, plan de soins multidisciplinaire intégré, suivi systématique automatisé, ...)
- Aide à la décision clinique (Banque de connaissance, alertes)
- Autonomisation du patient (Empowerment)

Modèle du Domicile médical

(Patient-centered medical home model)

- Médecine de ville
- Médecine virtuelle
 - Messages e-mail sécurisés, Matériel informatif et enseignement personnalisés, Autonomisation des patients, Sommaires post-visites, ...)
- Préparation de visites
 - Contacts patients en pré-visite, Collectes de données en prévisite; ...)
- Intervention à distance (Patient outreach)
 - Suivi continu des congés d'hospitalisation, des visites à l'urgence, des visites urgentes imprévues, ...)
- Gestion des soins chroniques / Suivi systématique
 - Registres électroniques, Plans de soins collaboratifs guidant le patient et l'équipe clinique, ...)

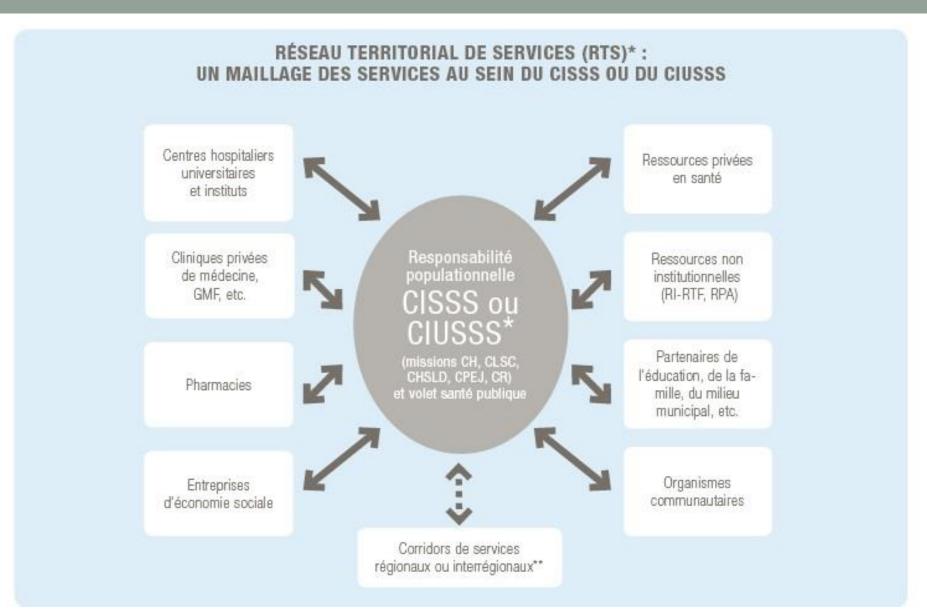
Cas d'application: Le Québec

Mécanismes d'intégration des soins

La fusion organisationnelle tous azimuts

Responsabilité populationnelle

Réseau de partage de données cliniques à vaste échelle



CISSS: Centre intégré de soins et services sociaux

CIUSSS: Centre intégré universitaire de soins et services sociaux

Le Québec Premier levier d'intégration des soins: La fusion organisationnelle tous azimuts

Réforme récente (2013) tablant sur un regroupement radical des établissements de santé

CISSS (Centre intégré de santé et services sociaux)

Établissements uniques intégrant une vaste gamme de missions (Soins primaires, Soins aigus, Réadaptation, Santé mental, Soins prolongés, Hébergement (EPHAD), Jeunesse)

Responsabilité populationnelle / territoriale

Plusieurs points de service répartis sur un territoire

Une équipe de direction unique (Directeur général, Directeur médical, Directeur des soins infirmiers, des finances)

Une structure par programme (transversale) favorisant les parcours de soins (prévention/soins aigus/réadaptation/soins au long cours)

Financement: Budget global / Enveloppes financières par programme

Le Québec:

Deuxième & troisième leviers d'intégration des soins

Deuxième levier d'intégration: la responsabilité populationnelle

Concept de responsabilité populationnelle: responsabilité au-delà de la clientèle desservie (celle qui vient chercher des soins) afin de couvrir l'ensemble des besoins de santé de la population Axe fort de la réforme précédente (Année 2003), moins présent avec la récente réforme

Troisième levier d'intégration: le partage des données en réseau

Création du DSQ (Réseau intégré d'échanges de données cliniques) Réseau incluant établissements publics & privés, médecins & pharmaciens de ville

Réseau d'échange d'information de santé Dossier médical partagé & Parcours de soins



Le partage des données cliniques et les technologies de l'information au cœur de la coordination du travail clinique et des parcours de soins

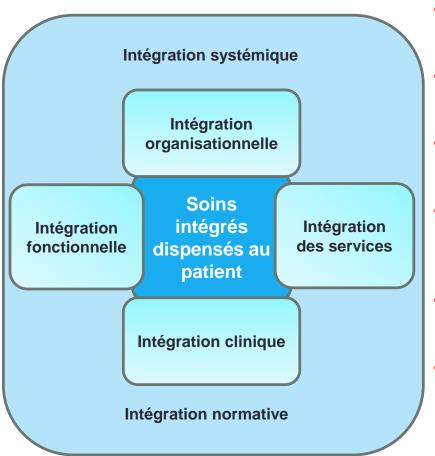


Le DSQ: un réseau de partage informationnel à l'échelle du système de santé

- Trois domaines: Médicaments, Laboratoires, Imagerie médicale
- Accent soins primaires:
 Cliniques médicales,
 Pharmacies de ville
- Accès à tous les professionnels (Médecin, Infirmière, Pharmacien, ...)
- Tous les citoyens bénéficient d'un dossier médical dans le DSQ
- Logiciels homologués (cliniques médicales, pharmacies, établissements publics)
- Dépôts de données régionaux et centralisés.

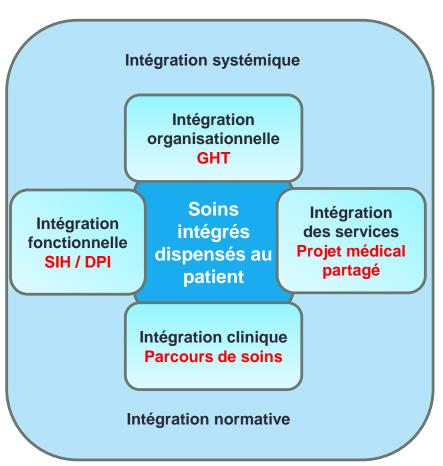


Typologie de l'intégration des soins



- Intégration organisationnelle où des organisations collaborent ensemble par fusions ou par la voie de réseaux, de contrats
- Intégration fonctionnelle où sont intégrés des services non-cliniques et des fonctions de backoffice (ex. Dossiers patients informatisés)
- Intégration des services où sont intégrés au niveau organisationnel des services cliniques comme les équipes multi-disciplinaires
- Intégration clinique où les soins donnés aux patients par les professionnels sont intégrés en un seul processus cohérent comme l'utilisation de guides de pratique ou protocoles communs
- Intégration normative où un éthos de valeurs partagées et communes permet la confiance et la collaboration dans la prestation des soins
- Intégration systémique où il y a une cohérence de politiques et de règles à tous les niveaux organisationnels parfois nommé un système intégré de soins

Typologie de l'intégration des soins



- Intégration organisationnelle où des organisations collaborent ensemble par fusions ou par la voie de réseaux, de contrats ... Les GHT
- Intégration fonctionnelle où sont intégrés des services non-cliniques et des fonctions de backoffice ... le schéma directeur des systèmes d'information unique et partagé, DIM territorial
- Intégration des services où sont intégrés au niveau organisationnel des services cliniques comme les équipes multi-disciplinaires
- Intégration clinique où les soins donnés aux patients par les professionnels sont intégrés en un seul processus cohérent comme l'utilisation de guides de pratique ou protocoles communs
- Intégration normative où un éthos de valeurs partagées et communes permet la confiance et la collaboration dans la prestation des soins
- Intégration systémique où il y a une cohérence de politiques et de règles à tous les niveaux organisationnels parfois nommé un système intégré de soins

Conclusion: les enseignements

L'intégration des soins peut être mise en place de diverses manières	
Structure organisationnelle unifiée	Kaiser Permanente, Cleveland Clinic, CISSS (Québec)
Logique clinique	Modèle de soins chroniques Domicile médical
Responsabilité populationnelle, territoriale une clientèle	Kaiser Permanente, Cleveland Clinic, CISSS (Québec), Modèle de soins chroniques, Domicile médical
Système d'information / Partage des données cliniques	Kaiser Permanente, Cleveland Clinic, CISSS (Québec), Modèle de soins chroniques, Domicile médical
Incitation financière	Kaiser Permanente, Cleveland Clinic

Bibliographie

- Curry N, Ham C (2010). *Clinical and service integration. The route to improved outcomes*. The King's Fund.
- Fulop N, Mowlem A, Edwards N (2005). *Building Integrated Care: Lessons from the UK and elsewhere*. London: The NHS Confederation.
- Lewis RQ, Rosen R, Goodwin N, Dixon J (2010). Where Next for Integrated Care Organisations in the English NHS? London: The Nuffield Trust.

Echanges et réflexions

Synthèse

Dr. Dominique BURONFOSSE,

Président de la CSOS, CRSA Bretagne

Conclusion

M. Olivier de CADEVILLE,

Directeur Général de l'ARS Bretagne